Commission Formation

Réunion n° 1 du 13 Janvier 2010

Présidence : Jean-Jacques COURT,

Présents : Jean-Marie BELLICINI, Lionel CACAULT, René COMORETTO, Gérard GOUNON, Lucile GOVAERE, Michel MELET, Christiane MILOCHEVITCH, Daniel RIBAILLIER, Valérie SAILLANT, Jacques TUFFIERE.

Excusés : Jacques BILLON, Jean-Paul BOURDON, Jean-Pierre FOURNERY, Philippe LEYNIER, Michel MARLE, Ghislaine PIEUX.

Séance ouverte à 18h00

PV DE COMMISSION

Jean-Jacques COURT ouvre la séance en présentant à tous ses vœux les meilleurs de bonne année, de bonne santé et en souhaitant une réussite pour notre Athlétisme.

Compte rendu de la réunion N°6 du 3 novembre 2009 :

Adopté avec la remarque relative au barème des points selon le niveau pour le classement des Clubs :

- Dirigeant 1er degré régional : 15 points (au lieu de 5) ;
- Dirigeant 2ème degré fédéral : 21 points (au lieu de 10) ;
- Dirigeant 3ème degré national : 30 points (au lieu de 20).

1. **Organisation du contrôle des connaissances pour de diplôme de dirigeant 1er degré régional**

   L'échéancier mis en place est respecté. La procédure rodée depuis des années a été reconduite et, dans un souci d'harmonisation, les sujets pour ce diplôme régional sont élaborés au niveau national avec l'aide des responsables régionaux.

   La Circulaire n°1 du 11 janvier 2010 précise les modalités de mise en œuvre.

2. **Calendrier des Formations des formations de Dirigeant dans les Ligues**

   Suite à la Circulaire adressée aux Ligues le 22 octobre, 12 calendriers de Ligue sont sur le site Fédéral, 3 Ligues sont attendues. Les autres Ligues recevront une deuxième et dernière relance.
   Daniel RIBAILLIER trouve anormal que des Ligues n'aient pas encore transmis leur calendrier. Même si, dans le temps, les formations de Dirigeants se déroulent après celles des Entraîneurs, le calendrier doit s'élaborer pour le début de la saison sportive. Le calendrier sur le site ne concerne que les formations organisées et animées directement par les Ligues.

   Il constate aussi que le forum formation est peu utilisé, sa promotion est peut être insuffisante. A l'approche de la date du contrôle des connaissances son activité sera vraisemblablement accrue.
   Michel MELET précise que le site de la COT est peu fréquenté également.

   Il est aussi remarqué que l'espace laissé dans le calendrier pour s'organiser, mettre en place les formations et relancer la vie du Club a été récupéré pour organiser des compétitions. Certaines Ligues oublient qu'elles sont des structures déconcentrées de la Fédération en n'appliquant pas les Circulaires.

3. **Application du nouveau cursus de la Formation de Dirigeant**

   Les demandes de modifications à faire dans le SIFFA ont été adressées au service informatique pour une étude de faisabilité. La décision politique pour la mise en œuvre est attendue pour ces prochains jours.

4. **Fiches étude de cas pour la formation de dirigeant de 2ème degré**

   Lionel CACAULT a fait une relance auprès des rédacteurs à l'automne, il attend les dernières réponses.

adidas AREVA
Partenaires Principaux de la Fédération Française d'Athlétisme

PV DE COMMISSION

5. Définition du contrôle des connaissances pour le diplôme de Dirigeant 3ème degré national

L'évaluation doit être différente de celles mises en place pour le 1er degré et le 2ème degré. Une proposition est avancée avec une partie écrite à base de QCM très pointus et une partie orale sous forme d'entretien sur des thèmes très spécifiques en relation avec le niveau de compétences recherchées. La réflexion continue. La formule de rédaction d'un mémoire à présenter et commenter au jury est apparue trop mangeuse de temps et connotée trop universitaire. La réflexion continue.

6. Charte du Dirigeant

Le projet de Charte du Dirigeant s'inspire de celle des Officiels. Les adaptations sont faites pour la spécificité Dirigeant. La Commission s'applique pour que la rédaction du texte n'ait pas de caractère sanction, ni scolaire, ni universitaire. Une harmonisation des notes avec celles pratiquées pour les Entraîneurs et les officiels est envisagée.
La concertation doit continuer car actuellement il a été constaté une disparité pour être admis :

- Dirigeants : 15 pour le niveau Fédéral (même note envisageable pour Régional et National) ;
- Entraîneurs : 10 quelque soit le niveau et la famille ;
- Officiels : en général 12 pour les Régionaux, 15 pour les Fédéraux.

Actuellement, le texte de la Charte ne va pas au delà du 2ème degré car la définition du contrôle des connaissances pour l'obtention du diplôme de Dirigeant 3ème degré national n'est pas arrêtée.

7. **Réunion de la Commission plénière**

La Commission Formation souhaite la reconduire au moment de l'Assemblée Générale financière en avril. Cette date permet d'être prêt pour lancer l'organisation des formations dès la rentrée de septembre.

8. **Questions diverses**

RAS

Séance levée à 20 h 25

Prochaine réunion : mardi 9 février 2010 à 18 heures